



CONCEPT SOCIO-EDUCATIF DU GROUPE DE JEU « LE SCOUBIDOU » DE BOSSONNENS

Table des matières

1 LA STRUCTURE	1
2 COMPOSITION ET ORGANISATION DE L'ÉQUIPE.....	2
3 ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES	2
LA COMPOSITION ET LE FONCTIONNEMENT DU OU DES GROUPES D'ENFANTS	2
L'INTÉGRATION.....	3
LE CONTACT ET LES RELATIONS AVEC LES PARENTS	3
L'ORGANISATION ET RITUELS	3
L'OBSERVATION ET LE SUIVI.....	4
LA SANTÉ ET L'HYGIÈNE	4
LA SÉCURITÉ	4
4 MALADIE, MÉDICAMENTS ET ACCIDENTS	4
MALADIE	4
MÉDICAMENTS	4
ACCIDENT	5
5 RÉFLEXIONS.....	5
L'ENFANT DÉFAILLANT PHYSIQUEMENT OU MENTALEMENT	5
LA MALTRAITANCE, LES ABUS ET LA VIOLENCE.....	5
LES TROUBLES DU COMPORTEMENT	5

Dans le texte, le masculin inclut le féminin et est utilisé, sans discrimination, afin d'alléger le texte. Dans la suite de ce concept socio-éducatif, le terme « les parents » désigne les ou la personne détenant l'autorité parentale ou le représentant légal au sens du Code civil suisse.

1 La structure

Le groupe de jeu « Le Scoubidou » est accessible à tous les enfants âgés de 2 ans au 31 juillet de l'année d'admission jusqu'à l'âge d'entrée à l'école (1H).

Le respect et les besoins de l'enfant sont la priorité du groupe de jeu. L'enfant a besoin de jouer, de bouger et de s'exprimer, ce qu'il peut faire dans l'enceinte du groupe de jeu sous la surveillance et la bienveillance des animateurs.

Le groupe de jeu se fie au concept « le temps du jeu est le temps des apprentissages ».

Par les activités proposées tout au long de l'année ainsi que par les interactions avec les animateurs et des enfants de son âge, l'enfant est notamment amené à son rythme à :

- prendre confiance en ses capacités,
- développer son autonomie,
- accepter l'autre avec ses différences,
- trouver sa place et s'intégrer dans un groupe,
- développer ses sens.

Différentes activités sont proposées pendant l'année scolaire :

- pâte à modeler,
 - pâte à sel,
 - peinture,
 - poinçonnage,
 - collage,
 - chant,
 - danse,
 - mémorisation de comptines,
- etc.

2 Composition et organisation de l'équipe

Le Scoubidou est dirigé par un directeur, qui est sous la responsabilité du Conseiller communal en charge du dicastère concerné.

Le directeur a la charge du bon fonctionnement du groupe de jeux. Il est aussi responsable du bien-être des enfants et l'interlocuteur privilégié des parents.

L'équipe éducative est composée :

- de personnes formées « Animatrice d'un Atelier de Jeu »,
- des auxiliaires.

Une fois par mois, un colloque est organisé et réunit l'ensemble de l'équipe éducative afin de discuter des enfants, des difficultés rencontrées, de l'organisation des prochaines semaines, etc...

Un PV est établi et transmis au Conseiller communal en charge du Scoubidou.

3 Orientations pédagogiques

La composition et le fonctionnement du ou des groupes d'enfants

La composition des groupes varie de matinée en matinée, étant donné que les enfants sont inscrits entre une et trois fois par semaine.

Le Scoubidou accueille jusqu'à un maximum de quinze enfants par matinée.

Le personnel présent est calculé en fonction des besoins de la structure. Il y a d'office un éducateur formé. Celui-ci doit être secondé par un auxiliaire à partir de 8 enfants.

Le Scoubidou peut également accueillir un maximum de 6 enfants 1H/2H par matinée.

L'intégration

Des accueils « Portes Ouvertes » facultatifs sont organisés quelques jours avant la rentrée pour permettre à l'enfant et aux parents de faire connaissance avec les lieux et les animateurs.

A la rentrée, le premier contact avec l'enfant se fait en la présence du ou des parents lors du premier accueil du matin. Le parent peut rester un moment pour faciliter l'intégration de l'enfant dans le groupe.

Si toutefois la séparation semble trop dure, celui-ci peut rester plus longtemps, et une intégration progressive peut être envisagée.

Le contact et les relations avec les parents

- Pour de simples retours ou autres communications, les contacts se font lorsque l'équipe éducative rencontre les parents au moment où ces derniers amènent ou viennent chercher l'enfant.
- Si un problème important devait survenir avec un ou plusieurs enfants, c'est le directeur qui prend contact avec les parents.

L'organisation et rituels

A l'âge des enfants inscrits au groupe de jeux, l'organisation et les rituels sont importants afin de donner une structure et un point de repère aux enfants.

- Au vestiaire, chaque enfant dispose d'un crochet avec son prénom. Il doit fournir une paire de chaussons.
- Les enfants sont amenés par leurs parents entre 8h20 et 8h30. Au début de l'année scolaire, les parents peuvent rentrer au Scoubidou et aider leurs enfants à se préparer pour la matinée.
- Dès que l'enfant est prêt, il dit « au revoir » à ses parents et rejoint les autres enfants pour des jeux libres.
- Les enfants peuvent jouer un moment seul, sous le regard et les observations de l'animateur.
- L'animateur sonne la cloche, c'est le moment de ranger les jouets et de se regrouper sur le tapis.
- Un moment de partage à lieu afin de discuter avec les enfants du thème actuel, faire des jeux, des comptines, des chansons, des échanges.
- Un bricolage ou une activité créative est proposé aux enfants.
- Vers 10h, les enfants prennent tous ensemble la collation qu'ils auront amenée. De l'eau est servie à tous les enfants.
- Après avoir débarrassé la table, les enfants font des jeux libres pendant un petit moment et se trouvent ensuite sur le tapis pour finir la matinée ensemble avec une histoire, chanson ou autre.
- Les parents attendent les enfants dehors. Les enfants se préparent soit tout seul, soit avec l'aide des éducatrices.
- Les activités sont mises en place pour les enfants de 2-4 ans et sont ensuite adaptées pour les plus grands de 1H et 2H : des bricolages plus élaborés, ils coupent eux-mêmes avec les ciseaux, ils mettent la colle eux-mêmes etc.
- Tout le monde participe au déroulement de la matinée, les chansons et les poésies sont les mêmes pour tous les enfants présents.

L'observation et le suivi

Une observation du groupe et de chaque enfant est faite systématiquement. Ceci dans le but de pouvoir adapter si nécessaire les activités proposées.

Un livre de bord est tenu par l'animateur présent afin d'y relater le déroulement de la matinée.

Une grille d'observation est à disposition pour chaque enfant du Scoubidou. Elle est remplie pendant les premiers mois de l'année scolaire pour avoir une vue sur le développement de l'enfant.

La santé et l'hygiène

Lors des alertes aux poux, l'animateur fait de la prévention en rendant les enfants attentifs à l'importance de ne pas aller poser leur tête sur l'épaule du camarade et d'attacher les cheveux longs, tout comme de ne pas échanger les casquettes ou les bonnets. Les parents sont avisés et il leur est demandé de contrôler la chevelure de leur enfant et de faire un traitement si nécessaire.

Les règles de base d'hygiène sont respectées ; à savoir se laver les mains en arrivant à 8h30, après être passé aux toilettes, après le bricolage si nécessaire, et avant la collation.

La sécurité

Tout est mis en œuvre pour la sécurité des enfants

- Il est demandé aux enfants de se déplacer en marchant.
- Les enfants restent dans le périmètre autorisé par l'animateur en cas de sortie à l'extérieur.
- Des caches protègent toutes les prises.

4 Maladie, médicaments et accidents

Maladie

En cas de maladie : quand l'animateur observe que l'enfant ne se sent pas bien, qu'il a plus de 38.5° de température et/ou estime qu'il pourrait être contagieux, les parents sont appelés et sont priés de trouver une solution pour venir chercher leur enfant au plus vite. Si les parents ne sont pas atteignables, l'animateur joint la personne à contacter en cas de besoin indiqué sur le formulaire d'inscription de l'enfant.

Les parents ont l'obligation d'annoncer toute maladie contagieuse. Un enfant contagieux n'est pas admis au groupe de jeux.

Médicaments

Les animateurs ne sont par principe pas autorisés à soigner les enfants avec un produit antiseptique tel que le «Merfen », de mettre de la crème en cas de blessure ni d'administrer des produits homéopathiques aux enfants.

Les parents reçoivent avec le formulaire d'inscription une feuille d'autorisation de prise de médicament à compléter si l'enfant doit prendre des médicaments ; à défaut, les animateurs ne sont pas autorisés à administrer de traitement médical aux enfants.

En cas de nécessité, les animateurs assurent la continuité d'un traitement prescrit par un médecin.

Le groupe de jeux ne met pas à disposition de la crème solaire, toutefois les parents qui le désirent peuvent mettre une crème solaire personnelle dans le sac de l'enfant ou le donner le matin à l'animateur. Celui-ci veillera à l'appliquer selon le besoin.

Accident

En cas d'accident mineur, l'enfant est soigné et les parents seront avisés.

En cas d'urgence médicale, l'animateur appelle les parents et/ou le service d'ambulance. Les parents sont immédiatement avertis. Un formulaire rempli avec des explications et le déroulement de l'accident est transmis aux parents.

En cas d'accident, la procédure et les numéros d'urgence sont affichés à disposition de l'animateur responsable du groupe de jeux.

5 Réflexions

L'enfant défaillant physiquement ou mentalement

Par principe, et dans la mesure où la situation est compatible avec le bon fonctionnement du groupe de jeux, tous les enfants sont accueillis.

Lorsque l'un d'eux est diminué physiquement ou mentalement, des stratégies de fonctionnement sont mises en place, après concertation avec les parents et les organismes concernés, afin que l'enfant se sente à l'aise.

La maltraitance, les abus et la violence

Les animateurs sont attentifs aux besoins, aux paroles et au comportement de chacun, tout en ayant une ligne de conduite unifiée pour tous.

Les troubles du comportement

Dans un premier temps, tout sera mis en œuvre à l'interne afin de trouver une solution.

Si les mesures mises en place ne fonctionnent pas un entretien aura lieu avec les parents de l'enfant ou des enfants concernés dans le but de ne pas laisser la situation se péjorer.

Si le fonctionnement du groupe devait être perturbé par le comportement d'un enfant, sa participation au groupe de jeux pourrait être remise en question.

Le présent concept socio-éducatif, établi par la directrice, Bettina Sager, en avril 2024, a été validé le 13 mai 2024 par le Conseil Communal de Bossonnens.

Le Conseil communal

Le Syndic :

Jérôme Jourdan

La secrétaire :

Sandra Tâche



Date de validation par le SEJ _____